



QUAND LA POLITIQUE LINGUISTIQUE FÉDÉRALE CONDUIT À FINANCER L'ANGLICISATION DU QUÉBEC

14 NOVEMBRE 2023

PRÉSENTÉ PAR
MARIO BEAULIEU - DÉPUTÉ DE LA POINTE-DE-L'ÎLE
PORTE-PAROLE OFFICIEL DU BLOC QUÉBÉCOIS EN MATIÈRE
DE LANGUES OFFICIELLES



Table des matières

Introduction	5
Les mesures « positives » de la LLO : le soutien financier à l'anglais au Québec	6
A. Les programmes d'appui à l'anglais au Québec	7
1. Le programme Développement des communautés de langues officielles	8
a) Le financement fédéral du système d'éducation anglophone au Québec	8
b) Le financement fédéral exclusif des groupes de pression et des organismes communautaires anglophones	10
c) Le soutien au développement économique des communautés d'expression anglaise au Québec ...	17
2. Le programme Mise en valeur du bilinguisme et de l'anglais langue seconde	21
3. Le Fonds d'appui à l'accès à la justice en anglais	23
4. Programme pour les services de santé en anglais	25
Les fondements erronés de la LLO	29
A. La symétrie entre les Anglo-Québécois et les francophones hors Québec	29
B. Une fausse minorité	30
L'effet des mesures fédérales pour soutenir et promouvoir l'anglais au Québec	31
Quelle sera l'incidence de la nouvelle loi linguistique fédérale?	34
A. Des éléments asymétriques dans une structure symétrique	34
B. Flou artistique sur les mesures pour les langues officielles au Québec	36
Conclusion	39
Annexes	41
A. Annexe 1 : Subventions de moins de 1 M\$ de 1978 à 1994	41
B. Annexe 2 : Subventions de moins de 1 M\$ de 1995 à 2022	42
C. Annexe 3 : Financement des langues officielles au Québec de 1978 à 2022	43

Liste des tableaux

Tableau 1 : Financement total des programmes d'appui à l'anglais au Québec.....	8
Tableau 2 : Financement des groupes de pression et organismes anglophones ayant reçu des subventions de plus de 1 000 000 \$ de 1978 à 1994.....	12
Tableau 3 : Financement des groupes de pression et organismes anglophones ayant reçu du financement de plus de 1 000 000 \$ pendant trois ans et plus de 1995 à 2022	19
Tableau 4 : Le soutien au développement économique des communautés d'expression anglaise	21
Tableau 5 : Financement dans le cadre du programme Mise en valeur du bilinguisme et de l'anglais langue seconde de 1995 à 2022	23
Tableau 6 : Financement dans le cadre du programme du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles de 1995 à 2022	25
Tableau 7 : Financement dans le cadre du programme Contribution pour les langues officielles en santé de 1995 à 2022	28

Collaborations :

Soutien à la rédaction et à l'analyse des données : Pierre Allard, Guillaume Rousseau
Soutien à la compilation des données : Maxime Duchesne, Richard Cousineau, Élisabeth Vigneault, Samuel Cloutier, Sophy Forget-Bélec, Stéphane Hardy

Introduction

Plusieurs intervenants québécois ont semblé surpris par le fait que seules des subventions à la promotion de l'anglais et en appui aux communautés d'expression anglaise au Québec ont été présentées dans le Plan d'action 2023-2028 totalisant 4,1 milliards pour les langues officielles¹. Pourtant, le premier ministre Justin Trudeau déclarait que « le gouvernement a la responsabilité de protéger et de promouvoir le français non seulement à l'extérieur du Québec, mais également à l'intérieur du Québec². »

Une haute fonctionnaire du ministère du Patrimoine canadien qui s'est exprimée sous le couvert de l'anonymat a mentionné que la proportion des investissements pour le Québec est d'environ 20 %, ce qui correspondrait à la part historique pour les anglophones au Québec. On peut en déduire qu'environ 820 millions \$ sur cinq ans, soit 164 millions par année - seraient principalement consacrés à la protection et à la

promotion de... l'anglais! Des subventions de 137,5 millions \$ étaient déjà attribuées à des projets spécifiques pour la communauté anglophone du Québec³. Six mois plus tard, en réponse à nos questions, le ministre des Langues officielles a sorti un lapin de son chapeau en disant que 40 % des sommes octroyées pour les anglophones (50 M\$ sur 137 M\$) serviraient à les franciser, sans donner plus de détails⁴. Il n'a pas voulu dire s'il y aurait d'autres investissements pour le français pour le budget global d'environ 820 millions \$.

En bref, on nage dans l'approximation et l'anecdotique en ce qui a trait aux mesures présumées de promotion du français au Québec. De fait, cette situation n'est pas nouvelle. Il a toujours été difficile de savoir précisément comment sont distribuées les subventions fédérales en matière de langues officielles au Québec. Dans les comptes publics, elles se retrouvent entremêlées avec les subventions faites aux francophones hors Québec.

La présente étude vise à décrire précisément les programmes de financement et les subventions fédérales faites en vertu de la Loi sur

¹ François Carabin, *Québec surpris des nouveaux fonds fédéraux pour les anglophones*, Le Devoir, 27 avril 2023, <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/789918/quebec-surpris-des-nouveaux-fonds-federaux-pour-les-anglophones>

² Gouvernement du Canada, *Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection-promotion-collaboration*, 26 avril 2023, <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/plan-action-langues-officielles/2023-2028.html>

³ Michel Saba, *Langues officielles : environ 20 % de 1,4 milliard \$ iront à l'anglais au Québec*, L'actualité, 26 avril 2023, <https://lactualite.com/actualites/langues-officielles-environ-20-de-14-milliard-iront-a-langlais-au-quebec/>

⁴ Michel Saba, *Ottawa dédie 50 M\$ à la francisation au Québec*, Les affaires, 26 octobre 2023, <https://www.lesaffaires.com/secteurs/gouvernement/ottawa-dedie-50-m-a-la-francisation-au-quebec-/644482>

les langues officielles (LLO) au Québec. Nous examinerons ensuite succinctement les fondements qui déterminent la répartition de ces subventions dans la LLO et ce que le nouveau projet de loi C-13 est censé modifier à cet égard.

Les mesures « positives » de la LLO : le soutien financier à l'anglais au Québec

La LLO et les documents de présentation du gouvernement canadien sont le lieu par excellence de la langue de bois. Pour le Québec, on mentionne rarement l'objectif de la LLO relativement à l'anglais et à la communauté anglophone. On parle plutôt indistinctement du développement des communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM).

Lorsqu'on parcourt la LLO et les documents descriptifs du fédéral, il faut avoir à l'esprit que le concept de minorité ou de communautés de langues officielles en situation minoritaire signifie « minorité anglophone » ou « communauté anglophone » pour le Québec⁵.

5 Commissariat aux langues officielles, Gouvernement fédéral, document intitulé *Pour mieux comprendre vos droits en matière de langues officielles*. https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/droits_linguistiques/loi, consulté le 10 septembre 2022.

Si on transcrit la LLO en fonction de la signification de ces concepts au Québec, on lit par exemple qu'en vertu de l'article 41 de la partie VII de la LLO, « le gouvernement fédéral s'engage à appuyer le développement des minorités [...] anglophones au Québec; à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage [...] de l'anglais dans la société canadienne [au Québec]⁶ ». L'alinéa 2 prévoit l'obligation des institutions fédérales de prendre des mesures « positives » pour remplir cet engagement en faveur de l'anglais au Québec. Ces mesures positives ou concrètes sont notamment effectuées pour encourager le public à mieux accepter et apprécier [...] l'anglais; encourager et aider le gouvernement provincial à favoriser le développement des minorités [...] anglophones, et notamment à leur offrir des services provinciaux et municipaux [...] en anglais et à leur permettre de recevoir leur instruction dans leur propre langue; encourager et aider ces gouvernements à donner à tous la possibilité d'apprendre [...] l'anglais; encourager les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles et autres à fournir leurs services [...] en anglais et

6 Patrimoine canadien, Loi sur les langues officielles (L.R.C. [1985], ch. 31 [4^e suppl.]) PARTIE VII Promotion du français et de l'anglais. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/publications/communautes-situation-minoritaire.html>, consulté le 10 septembre 2022.

à favoriser la reconnaissance et l'usage de ces deux langues, et pour collaborer avec eux à ces fins; encourager et aider les organisations, associations ou autres organismes à refléter et promouvoir, au Canada et à l'étranger, le caractère bilingue du Canada⁷.

A. Les programmes d'appui à l'anglais au Québec

Les contributions financières fédérales effectuées en vertu de la LLO sont consignées dans la section 6 du volume 3 des Comptes publics du Canada, facilement accessibles depuis 1995⁸. Les programmes d'appui aux langues officielles y sont classés en quatre principales rubriques : le programme de *Développement des communautés de langues officielles*, le programme de *Mise en valeur des langues officielles*⁹, le *Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles*¹⁰ et le programme

*pour les langues officielles en santé (PLOS) de Santé Canada*¹¹.

Seuls les montants correspondant aux subventions de plus de 100 000 \$ sont identifiés en regard des organismes bénéficiaires. Aucune donnée n'était présentée sur les subventions de moins de 100 000 \$ avant 2010.

Elles sont comptabilisées annuellement en fonction des programmes ou des catégories de bénéficiaires, en indiquant le montant total des versements et le nombre de bénéficiaires, sans préciser la province bénéficiaire. Nous avons estimé que le Québec recevait une proportion de subventions de moins de 100 000 \$ équivalente à son poids démographique (23 %).

La présente compilation circonscrit le financement effectué en vertu de la LLO au Québec. Elle exclut les sommes dépensées par le fédéral dans des programmes qu'il administre directement (comme les programmes d'immersion Explore et Odysée)¹² ou qui sont proscrits de la divulgation publique (Programme de contestation judiciaire), les subventions des fonds

7 Ministère de la Justice du Canada, Loi sur les langues officielles (L.R.C. [1985], ch. 31 [4^e suppl.]). <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/o-9.01/page-3.html#h-375173>, consulté le 10 septembre 2022.

8 Services publics et Approvisionnement Canada, *À propos des Comptes publics du Canada*. <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/apropos-about-fra.html>, consulté le 10 septembre 2022.

9 Patrimoine canadien, Programme Développement des communautés de langue officielle. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/langues-officielles.html>, consulté le 10 septembre 2022.

10 Ministère de la Justice du Canada, Le Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles. <https://www.justice.gc.ca/fra/fin-fund/sjp-jsp/lo-ol/index.html>, consulté le 10 septembre 2022.

11 Santé Canada, Programme pour les langues officielles en santé. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-canada-programme-contribution-pour-langues-officielles-sante.html>, consulté le 10 septembre 2022.

12 Nous n'avons pas comptabilisé les subventions aux organismes à vocation pancanadienne, dont on ne peut établir précisément dans quelle mesure elles servent au Québec. Il s'agit de l'Association canadienne d'éducation de langue française, l'Association canadienne des professeurs d'immersion, l'Association canadienne des professeurs de langues secondes, le Conseil des ministres de l'Éducation et l'Association des facultés de médecine du Canada.

de recherche en santé ou en enseignement postsecondaire, les

programmes d'infrastructure, etc.

Tableau 1 : Financement total des programmes d'appui à l'anglais au Québec

Programmes	Montant 1978-1995	Montant 1995-2022	Montant total
Développement des communautés d'expression anglaise	1 138 826 895 \$	1 548 786 097 \$	2 687 612 992 \$
Mise en valeur des langues officielles	220 574 716 \$	389 641 240 \$	610 215 956 \$
Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	- \$	14 690 197 \$	14 690 197 \$
Contribution pour les langues officielles en santé	- \$	127 839 649 \$	127 839 649 \$
Total	1 359 401 611 \$	2 080 957 183 \$	3 440 358 794 \$

Nous n'avons pas fait la compilation détaillée des Comptes publics de 1970 à 1995, qui ne sont que partiellement accessibles sur support numérique. Les paiements de transfert accordés avant l'année 1977-1978 ne sont pas détaillés par organisme bénéficiaire dans les Comptes publics du Canada. Les données particulières que nous avons pu recueillir sur la période 1978-1995 vous seront présentées séparément des tableaux de données de 1995 à 2022. Un tableau incluant l'ensemble des données se retrouve à l'annexe 3.

1. Le programme Développement des communautés de langues officielles

Au Québec, le programme de *Développement des communautés de langues officielles* est conçu pour favoriser l'épanouissement des

communautés anglophones et appuyer leur développement¹³.

De 1995 à 2022, le gouvernement fédéral a déboursé 1,5 milliard (1 548 786 097 \$), en moyenne 55 millions par année au Québec, dans le cadre de ce programme pour renforcer la vitalité de la communauté anglophone. Selon les données partielles que nous avons pu recueillir de 1978 à 1994, ce programme a engrangé minimalement 1,14 milliard de dollars (1 138 496 895 \$) de subventions.

a) Le financement fédéral du système d'éducation anglophone au Québec

13 Patrimoine canadien, Programmes d'appui aux langues officielles. Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/langues-officielles.html>, consulté le 10 septembre 2022.

La majeure partie des subventions va directement au financement du réseau des établissements d'enseignement anglophones, en vertu du programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE), qui a été créé en 1970 « pour appuyer l'éducation dans la langue de la minorité et l'apprentissage de la langue seconde¹⁴ ». Comme l'éducation est de compétence provinciale et territoriale, ce domaine d'intervention passait à l'origine par des lettres d'entente avec le Secrétariat d'État (précurseur de l'actuel ministère du Patrimoine canadien) et, à partir de 1983, par un protocole et une entente bilatérale Canada-Québec. Les fonds sont acheminés au ministère des Finances qui les redirige vers le réseau anglophone, notamment au chapitre des infrastructures, pour le préscolaire jusqu'au troisième cycle universitaire. L'appui financier du gouvernement du Canada est conditionnel à ce que les provinces et territoires versent des sommes équivalentes ou supérieures.

Il faut noter que le réseau des établissements d'enseignement anglophones du Québec a toujours eu accès à un financement supérieur ou équivalent à celui du réseau francophone par le gouvernement

québécois et fédéral. Il s'agit donc d'un supplément financier pour le réseau anglophone. Par exemple, le système d'éducation anglophone recevait 750 millions du ministère de l'Éducation du Québec en 2011¹⁵.

Une étude réalisée pour la Commission nationale des parents francophones révélait que de 1970 à 1988, les anglophones du Québec avaient reçu 1,1 milliard (1 109 245 512 \$) pour leurs établissements, soit 47,7 % du financement total du PLOE au Canada¹⁶.

De 1995 à 2022, un total de 1,3 milliard (1 370 655 528 \$), soit 49 millions (48 951 983 \$) en moyenne par année, a été investi dans le réseau d'éducation anglophone¹⁷. De ce montant, seulement 4,5 millions par année étaient destinés à l'enseignement du français langue seconde dans le réseau anglophone selon ce qui est rapporté

14 Gouvernement du Canada, Commissariat aux langues officielles, Le gouvernement du Canada crée le Programme des langues officielles en enseignement. <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/chronologie-evenements/le-gouvernement-du-canada-cree-le-programme-des-langues-officielles-en>, consulté le 10 septembre 2022.

15 Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Brochure de présentation, Entente Canada-Québec (ECO) relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes, 2011. [Entente Canada-Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes brochure de présentation | BAnQ numérique](#), consulté le 10 septembre 2022.

16 Gérard Lécuyer, *Où sont passés les milliards \$? Étude sommaire sur la répartition des subventions du Programme des langues officielles dans l'enseignement*, Saint-Boniface, Commission nationale des parents francophones (CNPf), 1996.

17 Dans les Comptes de fonds publics fédéraux, nos diverses recherches n'ont pas permis de trouver de versement pendant 3 ans (2003, 2004 et 2006) et ont décelé un versement minime de 1,4 million (1 473 016 \$) en 2001. Pourtant, selon le ministère de l'Éducation du Québec (secteur du réseau éducatif anglophone), il n'y a jamais eu de rupture du financement fédéral dans le cadre de l'entente Canada-Québec (communication privée). Après plusieurs demandes d'accès à l'information, nous avons reçu les montants pour 2001, 2003-2004 et 2006 de la part du Cabinet de la ministre des Langues officielles (Matthew Pollesel) le 12 octobre 2022.

dans l'entente Canada-Québec 2014-2015 à 2017-2018¹⁸, 2019-2020¹⁹.

b) Le financement fédéral exclusif des groupes de pression et des organismes communautaires anglophones

Tout comme pour le système d'éducation anglophone, les groupes de pression et les organismes communautaires anglophones ont accès aux mêmes programmes de financement provincial et municipal que l'ensemble des organismes de la société civile au Québec. Les subventions fédérales distribuées au Québec dans le cadre de la LLO constituent donc un financement privilégié pour la communauté anglophone.

Plusieurs groupes de pression anglophones ont été mis sur pied après la victoire du Parti Québécois et l'établissement de la *Charte de la langue française* en 1977²⁰. Après la réélection du PQ en 1981 et l'imposition de la loi constitutionnelle

de 1982 au Québec, le *Positive Action Committee* et le *Council for Quebec Minorities*²¹ se sont fusionnés pour former *Alliance Quebec (AQ)*²² avec l'encouragement du gouvernement fédéral. AQ a formé 12 sections dans les différentes régions du Québec²³. Elle a agi en tant qu'organisme-cadre pour diverses autres organisations communautaires régionales et sectorielles qui défendent les intérêts de la communauté anglophone et en font la promotion auprès des différents paliers de gouvernement (fédéral, provincial et municipal), notamment en ce qui a trait à la législation linguistique (droit linguistique)²⁴.

De 1978 à 1994, les groupes de pression et les organismes communautaires anglophones au Québec ont reçu 29 251 383 \$ des programmes d'appui aux langues officielles.

AQ exigeait des modifications substantielles au chapitre de la langue de l'affichage, la disparition de la Commission de la protection de la langue française, un accès élargi à

18 Entente Canada-Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes - 2014-2015 à 2017-2018

<https://francophonie.sqrc.gouv.qc.ca/VoirDocEntentes/AfficherDoc.asp?cleDoc=127098050224134003067162168072214166043225165036>

19 Entente Canada-Québec, relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes pour 2019-2020, mesures provisoires.

<https://francophonie.sqrc.gouv.qc.ca/VoirDocEntentes/AfficherDoc.asp?cleDoc=245155198072053129038069032165157210022017152244>, consulté le 10 septembre 2022.

20 Commissariat aux langues officielles, Création d'Alliance Québec, chronologie, <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/chronologie-evenements/creation-dalliance-quebec>, consulté le 10 septembre 2022.

21 Community Knowledge Open Library on English-Speaking Quebec, Quebec English-Speaking Communities Research Network (QUESCREN) Concordia University

<https://ckol.quescren.ca/en/partners>

22 Gary Caldwell, Alliance Québec, *Encyclopédie canadienne* <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/alliance-quebec>

23 Paul Prosperi, *The Dynamics of ethno-linguistic mobilisation in Canada: a case study of Alliance Québec*, 1995, Université d'Ottawa [https://central.bac-](https://central.bac-lac.gc.ca/item?id=mq24370&op=pdf&app=Library&oclc_number=1156663626)

[lac.gc.ca/item?id=mq24370&op=pdf&app=Library&oclc_number=1156663626](https://central.bac-lac.gc.ca/item?id=mq24370&op=pdf&app=Library&oclc_number=1156663626)

24 Alliance Québec, *La communauté d'expression anglaise du Québec* Mémoire présenté aux états généraux de la langue française. 2 mars 2001

https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AfficheFichier.aspx?idf=83769

l'école anglaise (éventuellement le libre choix) et un retour au bilinguisme institutionnel généralisé²⁵.

25 Jacques Leclerc, Histoire du français au Québec, Section 5, Réorientations stratégiques, de 1982 à nos jours https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s5_Reorientations.htm

Tableau 2 : Financement des groupes de pression et organismes anglophones ayant reçu des subventions de plus de 1 000 000 \$ de 1978 à 1994²⁶

Organismes et groupes de pression anglophones	Total	Période subventionnée
Alliance Quebec – Montréal, Hull	15 487 564 \$	1983-1994
Association of Quebec Regional English Media – Sainte-Anne-de-Bellevue	1 478 500 \$	1980-1992
Chateauguay Valley English Speaking People’s Association – Huntingdon	1 071 300 \$	1985-1994
Committee for Anglophone Social Action (CASA) – New Carlisle	1 659 801 \$	1978-1994
Conseil des minorités du Québec – Montréal	1 089 885 \$	1979-1982
English Speaking Townshippers Association – Lennoxville/Sherbrooke/Ascot	2 903 227 \$	1980-1994
Outaouais Alliance – Hull	1 168 450 \$	1984-1994
Quebec Farmers’ Association – Montréal/Dorion/Sainte-Anne-de-Bellevue (QFA, Macdonald College)	1 091 175 \$	1978-1992
Voice English Quebec – Sainte-Foy/Québec	1 556 500 \$	1982-1994
Total :	27 506 402 \$	

26 Données du Receveur général du Canada. Voir Annexe 1 pour les subventions de moins de 1 000 000 \$.

Avec le soutien du gouvernement fédéral et le leadership juridique d'*Alliance Quebec*, plusieurs articles de la loi ont été contestés devant les tribunaux, dont l'interdiction de l'affichage en anglais prévue par la loi 101²⁷.

Alliance Quebec remporte une victoire dès 1983, lorsque le gouvernement Lévesque accepte de modifier la *Charte de la langue française* par l'adoption du projet de loi 57²⁸. Cette modification législative permet notamment aux établissements qui desservent une majorité de personnes de langue anglaise, reconnus en vertu de l'article 113 (f), d'utiliser l'anglais dans leur dénomination, leurs communications internes et les communications écrites. La loi 57 exempte les diplômés du niveau secondaire anglophone, au Québec, des examens de français pour l'accès aux ordres professionnels²⁹.

En 1988, la loi 178 a mis en place divers « assouplissements » de la loi 101, dont l'affichage bilingue à l'intérieur des commerces. Malgré la décision de la Cour suprême fédérale qui prescrivait l'affichage bilingue avec prédominance du français, Robert

Bourassa a maintenu l'affichage extérieur uniquement en français en utilisant la disposition de dérogation. Cela a suscité un immense mécontentement au Canada anglais³⁰
³¹.

Au Québec, ce mécontentement a suscité la création du *Equality Party*, qui demandait carrément l'abrogation de la loi 101. À partir de ce moment, AQ a connu des dissensions entre les dirigeants favorables à ce nouveau parti politique et ceux qui appuyaient le Parti libéral du Québec. Ces tensions se sont amplifiées après la quasi-défaite de l'option fédéraliste au référendum de 1995. Elles ont donné lieu à l'élection d'un président d'AQ plus radical, Bill Johnson, qui soutenait le *Equality Party*. Il a adopté une stratégie davantage axée sur la contestation juridique et la confrontation. Auparavant, les dirigeants d'AQ disaient accepter les objectifs de la loi 101 en s'attachant à modifier son application, notamment par le lobbying auprès des dirigeants politiques. Anthony Housefather, Brent Tyler et Darryl Gray se sont succédé à la présidence de 2000 à 2005³². Le gouvernement fédéral a diminué graduellement son financement de

27 Sophie Allard, La Cour suprême se penche sur le libre choix de la langue d'enseignement, *La Presse*, vendredi 25 avril 2003.

28 Alliance Québec, Gary Caldwell, *Encyclopédie canadienne* (<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/alliance-quebec>), 18 décembre 2006.

29 Charte de la langue française, Projet de loi 57, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1983 <https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/guides/fr/charte-de-la-langue-francaise/912-1983-projet-de-loi-57?ref=424>

30 Jacques Leclers. « Loi modifiant la Charte de la langue française (Loi 78) » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université

Laval <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/quebec-loi-1988-178.htm>, consulté le 10 août 2022.

31 Voir note 27.

32 Article Alliance Quebec, Wikipedia https://en.wikipedia.org/wiki/Alliance_QUEBEC

1,25 million en 1996 à 922 300 \$ en 1999, puis de 634 534 \$ en 2001 à 300 000 \$ en 2005 pour le retirer complètement par la suite.

Une vingtaine de groupes anglophones ont mis fin à leur affiliation à *Alliance Quebec* et ont demandé un financement gouvernemental distinct par l'intermédiaire du nouvel organisme *Quebec Community Groups Network* (QCGN). Comme les subventions fédérales représentaient 90 % du financement du groupe, *Alliance Quebec*, devenue insolvable, cessa ses activités³³.

Il faut souligner qu'avec l'appui de la LLO fédérale, AQ a vu plusieurs de ses démarches obtenir un succès certain. Il a réussi à accroître le bilinguisme institutionnel et les services en anglais bien au-delà des besoins de la communauté historique anglophone en incluant les allophones et toutes les personnes qui en font la demande. Notamment en 1993, le gouvernement libéral québécois a adopté la loi 86, qui éliminait la disposition de dérogation et se conformait aux jugements de la Cour suprême du Canada en rendant l'ensemble des services publics accessibles en anglais

et permettant l'affichage commercial extérieur bilingue.

C'est le groupe de pression anglophone *Quebec Community Groups Network* (QCGN) qui a pris graduellement la succession d'*Alliance Quebec*. Le gouvernement fédéral reconnut le QCGN comme représentant des communautés anglophones au Québec³⁴, comme il l'avait fait auparavant avec *Alliance Quebec*.

Dans le cadre du programme de *Développement des communautés de langues officielles*, le QCGN a reçu 300 000 \$ par année de 2000 à 2004, et les montants annuels ont fluctué par la suite de 625 614 \$ en 2005 à 1,7 million en 2022 pour un total de 19 millions³⁵. L'ensemble des organismes communautaires, culturels et patrimoniaux anglophones, dont la majorité est affiliée au QCGN, ont aussi reçu en moyenne 1,9 million par année de 1995 à 2022. Le QCGN et plusieurs de ces organismes reçoivent aussi du financement dans le cadre d'autres programmes en langue officielle.

Certains organismes constituent des groupes de pression locaux avec pour principal mandat de promouvoir et défendre les intérêts de la communauté anglophone dans leurs

33 Article Alliance Quebec, Wikipedia
https://en.wikipedia.org/wiki/Alliance_Quebec
Alliance Québec, Gary Caldwell, *Encyclopédie Canadienne*
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/alliance-quebec>

34 Communauté anglophone du Québec, CommunAction, Innovation, Sciences et Développement économique Canada,
<https://ised-isde.canada.ca/site/communaction/fr/communautes/communaute-anglophone-quebec>

35 Tableau 3

régions, généralement en étant affiliés à l'organisme-cadre désigné par le fédéral (AQ ou QCGN). Par exemple, depuis 1979 jusqu'à aujourd'hui, la *Townshippers' Association* défend les intérêts de la communauté d'expression anglaise de la région de l'Estrie, appelée avec insistance les « *historical Eastern Town-ships*³⁶ ». Elle a pour but d'améliorer l'accès aux services en anglais et de soutenir les citoyens et les citoyennes qui choisissent de s'exprimer en anglais³⁷.

La *Regional Association of West Quebecers* (RAWQ, auparavant nommée *English Community Resource Centre et Outaouais Alliance*) sert et soutient la communauté d'expression anglaise en Outaouais. Les services de la RAWQ incluent la défense des intérêts, le réseautage, l'information, ainsi que des programmes pour les jeunes et les aînés. Elle sollicite la participation de la population d'expression anglaise et la représente auprès du gouvernement et des autorités politiques pour obtenir davantage de services en anglais³⁸.

Les deux organismes font de la représentation auprès des divers paliers de gouvernement. Ils ont

participé aux contestations du renforcement de la législation linguistique québécoise de façon on ne peut plus virulente. Les *Townshippers* qualifient le projet de loi 96 de « dangereux, irresponsable et totalement non conforme aux normes et aux valeurs d'une démocratie occidentale³⁹ ». Aux audiences publiques du QCGN, le président de la RAWQ, Arthur Ayers, a même déclaré qu'avec la loi 96, « nous ne sommes pas l'Allemagne nazie, mais nous faisons un pas dans cette direction ». Selon lui, le projet de loi relève d'un « nationalisme xénophobe », de « mesures totalitaires » et, en un mot, du « fascisme »⁴⁰.

D'autres organismes sont davantage axés sur l'offre de services auprès de la communauté d'expression anglaise, ce qui ne les empêche pas de participer aux revendications et à la mobilisation en faveur des services en anglais. Citons la *Quebec Farmers' Association* (QFA), qui défend les droits et les intérêts des agriculteurs d'expression anglaise du Québec et fait partie du QCGN, en faisant du réseautage, de la défense des droits, l'approvisionnement de services et la distribution d'information par

36 Association des Townshippers, <https://townshippers.org/>, consulté le 10 septembre 2022.

37 Communiqué de presse « L'Association des Townshippers réagit à l'adoption du projet de loi 96 », Sherbrooke, 29 mai 2022 <https://townshippers.org/download/townshippers-association-reacts-to-the-adoption-of-bill-96/>

38 Regional Association of West Quebecers, <https://www.westquebecers.ca/about-us/>, consulté le 10 septembre 2022.

39 Association des Townshippers, Mémoire, Projet de loi no 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français. 10 juin 2021. <https://townshippers.org/fr/presentations-et-memoires/>

40 Arthur Ayers, QCGN *Public Hearings on Bill 96*: September 14, 2021 <https://www.youtube.com/watch?v=aSBk6GfSVFg&t=12755s>, consulté le 10 septembre 2022.

l'entremise d'outils de communication⁴¹.

L'*English-Language Arts Network* (ELAN) est un organisme qui tisse des liens, soutient et crée des occasions favorables pour les artistes et les travailleurs culturels anglophones de toutes les disciplines et de toutes les régions du Québec⁴². La *Quebec Writers' Federation* (QWF) est quant à elle au service de la communauté littéraire anglophone du Québec⁴³. La *Quebec Drama Federation* (QDF) existe depuis 1998 pour soutenir les compagnies théâtrales de langue anglaise, les artistes et leurs expressions artistiques au Québec⁴⁴.

En 2021, les trois organismes promoteurs des arts et de la littérature d'expression anglaise (QDF, QWF, ELAN) ont rédigé un communiqué de presse et un mémoire conjoint où ils rejettent l'idée que « le Québec est une nation dont la seule langue officielle est le français »⁴⁵. Ils perçoivent que le projet de loi cherche à favoriser l'homogénéité culturelle, qu'il dégage une vision ethnocentrique du Québec,

41 Quebec Farmers' Association <https://qcgn.ca/fr/places/quebec-farmers-association/> consulté le 10 septembre 2022.

42 English-Language Arts Network <https://www.quebec-elan.org/> consulté le 10 septembre 2022.

43 Quebec Writers' Federation, https://www.facebook.com/quebecwritersfederation/about?ref=page_internal

<https://qwf.org/> . <https://qwf.org/about-qwf/what/mandate/>

44 Quebec Drama Federation, <https://www.quebecdrama.org/home> consulté le 10 septembre 2022.

45 Quebec Writers Federation, Communiqué de presse, Bill 96: Excluding English Quebecers ignores their solidarity for French, arts and culture groups say. Montréal, 13 septembre 2021.

https://qwf.org/bill-96/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=bill-96

une vision qui exclut les groupes minoritaires et rejette la diversité culturelle. Pour eux, le projet de loi 96 revient à exclure les Québécois d'expression anglaise et méprise leur solidarité en faveur du français. L'ELAN fait valoir qu'elle fait front commun avec la « communauté culturelle de langue française » pour défendre les avantages multidimensionnels de la culture.

Le *Youth Employment Services Foundation* (YES) est un fournisseur de services anglophones de recherche et de maintien d'emploi ainsi que de développement d'entreprise desservant des Québécois-es d'expression anglaise⁴⁶. Il a reçu 107 536 \$ annuellement pendant 16 ans entre 2006 et 2022 pour un total de 3 millions (3 011 005 \$).

Le YES mentionne qu'avec le soutien de Patrimoine canadien, il a contribué à la création de *Youth For Youth* (Y4Y). Cet organisme se veut un véhicule pour permettre aux jeunes d'expression anglaise de jouer un rôle de leader et de mobiliser leurs pairs ainsi que l'ensemble de la communauté anglophone à s'impliquer et à influencer les politiques publiques⁴⁷. Entre autres, il a eu l'appui de la LLO pour le projet *Youth Town Hall* consistant à organiser des

46 Yes Montreal <https://yesmontreal.ca/about-us/leadership/>

47 Y4Y Québec <https://www.y4yquebec.org/vision-mission-values-history>.

conversations publiques sur le thème de la récente loi 96 dans les écoles, les cégeps et les universités⁴⁸. Y4Y a publié un communiqué où il déplore que le projet de loi 96 risque d'alimenter le ressentiment des non-francophones en les accablant. Il défend le libre choix de fréquentation des cégeps anglophones et dénonce les pouvoirs étendus de l'Office québécois de la langue française⁴⁹.

Des subventions annuelles de 2,3 millions ont été attribuées en petites subventions de moins de 100 000 \$ aux organismes et aux individus associés au développement des communautés anglophones pour un total de 30 millions de 2010 à 2022. Il est intéressant de noter qu'en 2017, Kathleen Weil, ministre du gouvernement libéral et ancienne directrice des affaires juridiques d'*Alliance Quebec*⁵⁰, a fondé le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise, qui a établi un programme de financement de 24,5 millions de dollars, sur six ans, pour la période de 2017-2018 à 2022-2023.

Les organismes *Community Health and Social Services network* (CHSSN),

48 Y4Y Québec. Youth Town Hall Series.

<https://www.y4yquebec.org/youth-town-hall-series>

49 Y4Y Québec, Communiqué de presse, Le projet de loi 96 manque de perspective pour les jeunes et risque de créer de nouvelles divisions entre les communautés linguistiques, Montréal, Québec, 18 mai 2021 <https://www.y4yquebec.org/press-releases>

50 Assemblée nationale du Québec, Kathleen WEIL, biographie, 1er octobre 2018 <https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/weil-kathleen-33/biographie.html>

English-Language Arts Network (ELAN), *Senior Action*, *Townshippers' Association*, *Regional Association of West Quebecers (RAWQ)*, *Coasters Association* et plusieurs autres en ont bénéficié^{51 52}.

c) Le soutien au développement économique des communautés d'expression anglaise au Québec

Dans le cadre de l'initiative de développement économique en langues officielles⁵³, le National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority Community fondé en 1998 et devenu le National Committee of Economic Development and Employability en 2004 qui réunit des représentants du gouvernement du Canada et des anglophones du Québec⁵⁴. Le comité fournit des avis afin d'orienter les politiques, les programmes et les services des organismes fédéraux pour

51 CBC News, *Quebec unveils where \$7M earmarked for Anglos will be invested*, 14 août 2018.

<https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/weil-anglophone-budget-funding-community-groups-1.4785031>

52 Gouvernement du Québec, Direction des communications du ministère du Conseil exécutif et du Secrétariat du Conseil du trésor, Gouvernement du Québec, 2019, *Construire des ponts - Bilan de réalisation du secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise 2017-2019* (voir 2017).

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4008819> 2019. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/conseil-executif/publications-adm/srqa/francais/Construire_des_ponts-FR.pdf?1572014683

53 Développement économique Canada pour les régions du Québec, Initiative de développement économique - Langues officielles. <https://dec.canada.ca/fr/financement/initiative-de-developpement-economique-langues-officielles/>, consulté le 10 septembre 2022.

54 Communauté anglophone du Québec, CommunAction Innovation, Sciences et Développement économique Canada, <https://ised-isde.canada.ca/site/communaction/fr/communautes/communaute-anglophone-quebec>

que ces derniers favorisent le développement économique et les ressources humaines des communautés anglophones⁵⁵.

55 Services publics et Approvisionnement Canada, 2022. Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone. [AL%20DEVELOPPEMENT%20RESSOURCES%20HUMAINES%20COMMUNAUTE%20MINORITAIRE%20ANGLOPHONE](#), consulté le 20 août 2022.

Tableau 3 : Financement des groupes de pression et organismes anglophones ayant reçu du financement de plus de 1 000 000 \$ pendant trois ans et plus de 1995 à 2022⁵⁶

Organismes et groupes de pression anglophones	Total	Période
Alliance Quebec	8 152 859 \$	1995-2005
Black Community Resource Centre – Montréal	1 016 688 \$	2015-2022
Coasters Association of the Lower North Shore – St Paul’s River	5 110 884 \$	1997-2022
Committee for Anglophone Social Action Inc. (CASA) – New Carlisle	4 809 047 \$	1995-2022
Community Health and Social Services Network– Québec	1 350 000 \$	2003-2016
Council for Anglophone Magdalen Islanders – Grosse-Île	1 115 770 \$	2003-2022
English-Language Arts Network – Montréal	4 388 933 \$	2010-2022
Québec Anglophone Heritage Network – Sherbrooke	3 025 006 \$	2006-2022
Québec Community Groups Network – Montréal	18 849 649 \$	2000-2022
Québec Community Newspapers Association – Île-Perrot, Gatineau	2 796 739 \$	2000-2022
Québec Drama Federation – Montréal	1 671 761 \$	2006-2022
Quebec Farmers’ Association – Longueuil, Sainte-Anne-de-Bellevue	1 083 340 \$	2000-2022
Regional Association of West Québécois – Gatineau (Outaouais Alliance jusqu’en 2002)	3 664 291 \$	1995-2022
The Association for Canadian Studies (Jack Jedwab)	1 392 250 \$	2009-2018
Townshippers’ Association Inc. – Sherbrooke	5 819 153 \$	1995-2022
Voice of English-speaking Québec – Québec	4 176 257 \$	1995-2022
Youth Employment Services Foundation – Montréal	3 011 005 \$	2006-2022
Total :	71 433 632 \$	

56 Voir Annexe 2 pour les organismes ayant reçu du financement de moins de 1 000 000 \$.

La *Community Economic Development and Employability Corporation* (CEDEC) partage avec la communauté anglophone et la communauté dans son ensemble son expérience en planification et en développement de partenariats dans le but de renforcer l'économie régionale et l'employabilité de communautés partout au Québec⁵⁷. Des subventions annuelles de 1,5 million lui ont été attribuées de 2005 à 2012, puis de 2015 à 2022, pour un total de 43 millions.

Des subventions de 150 800 \$, de 249 800 \$ et de 249 995 \$ ont été accordées en 2008 à l'Université du Québec à Rimouski, l'Université de Sherbrooke et l'Université du Québec à Montréal respectivement. Le rapport pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2008-2009 (Conseil des ministres de l'Éducation du Canada) mentionne des séances de formation destinées aux étudiants en formation des maîtres de diverses universités.

Dans le cadre de ce même programme de développement économique, le comité de valorisation de la rivière Beauport a reçu 141 779 \$ qui ont été utilisés pour la traduction d'outils pour le programme *J'adopte un cours d'eau*.

57 Développement économique Canada pour les régions du Québec, Initiative de développement économique - Langues officielles. <https://dec.canada.ca/fr/financement/initiative-de-developpement-economique-langues-officielles/>, consulté le 10 septembre 2022.

En vertu de l'initiative de développement économique en langues officielles, des contributions de moins de 100 000 \$ ont été attribuées pour un total de 9,7 millions annuellement de 2010 à 2022.

Ces subventions sont destinées notamment à des PME anglophones dans des MRC dont la population anglophone est supérieure à 5 %, à l'extérieur du Grand Montréal, ou à des OBNL anglophones dans des MRC dont la population anglophone est supérieure à 500 habitants⁵⁸.

La *Fédération des chambres de commerce du Québec* (FCCQ) a reçu 296 607 \$ en moyenne pendant 14 années de 2009 à 2022 pour sa participation à *Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles*. Ce programme comporte un volet de subventions salariales afin d'encourager les expériences de travail en français pour les étudiants anglophones et de favoriser leur accès à des emplois au Québec. Dans les comptes publics, ce financement est classé dans la catégorie programme de *Développement des communautés de langues officielles*.

58 Développement économique Canada pour les régions du Québec, Initiative de développement économique - Langues officielles. <https://dec.canada.ca/fr/financement/initiative-de-developpement-economique-langues-officielles/>, consulté le 10 septembre 2022.

Tableau 4 : Le soutien au développement économique des communautés d'expression anglaise

Organismes et groupes de pression anglophones	Total	Période
Community Economic Development and Employability Corporation – Montréal	42 707 590 \$	2005-2022
Comité de valorisation de la rivière Beauport – Beauport	141 779 \$	2008
Réseau canadien des Entreprises – Québec	149 450 \$	2008
Université du Québec à Montréal	249 995 \$	2008
Université du Québec à Rimouski	150 800 \$	2008
Université Sherbrooke	249 800 \$	2008
Paiements de transfert inférieurs à 100 000 \$	9 649 869 \$	2010-2017
Total	53 299 283 \$	

2. Le programme Mise en valeur du bilinguisme et de l'anglais langue seconde

La Commission Laurendeau-Dunton avait prévenu que « l'État bilingue n'existe pas pour propager le bilinguisme chez les individus. Car, si chacun devient complètement bilingue dans un pays bilingue, l'une des langues sera superflue comme moyen de communication, tous pouvant communiquer dans l'autre. Dans de tels cas, la langue prédominante accroît son avantage et l'autre langue s'éteint graduellement, parfois en quelques générations ». Malgré cela, la LLO a favorisé un financement considérable pour l'apprentissage de l'anglais langue seconde pour les francophones au Québec, qui se retrouve sous la rubrique *Mise en valeur des langues officielles*.

Ce programme « appuie les activités qui favorisent une meilleure compréhension et une plus grande appréciation des avantages que procure la connaissance et l'utilisation au Canada des deux langues officielles [l'anglais au Québec] et encourage l'offre de services dans les deux langues officielles [l'anglais au Québec] »⁵⁹. Au moyen de partenariats et d'ententes avec la « province » et des organismes non gouvernementaux, ce programme finance l'apprentissage de la langue seconde, ainsi que la reconnaissance de la dualité linguistique comme valeur

59 Patrimoine canadien, Programmes d'appui aux langues officielles, 2022. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/langues-officielles.htm>, consulté le 10 septembre 2022.

fondamentale de la société canadienne⁶⁰ au Québec.

En bref, au Québec, ce programme soutient le bilinguisme institutionnel et individuel, afin de mettre en valeur la langue anglaise en tant que langue officielle. Il favorise essentiellement l'apprentissage de l'anglais auprès des francophones.

Un financement de 220 millions (220 574 716 \$) a été versé pour l'enseignement de l'anglais langue seconde au Québec de 1970 à 1988⁶¹. De 1995 à 2022, dans le cadre de ce programme de la LLO, c'est 356 millions (355 965 044 \$) qui ont été transférés au ministère des Finances du Québec dans cet objectif. En outre, de 1995 à 2009, il y a eu en moyenne près de 7,7 millions (7 697 479 \$) par année d'accordés à ce volet de l'entente Canada-Québec⁶². Ce montant a été doublé de 2010 à 2021, soit 19 millions (18 500 220 \$) versés annuellement au Québec pour l'enseignement de l'anglais langue seconde dans le système d'éducation francophone.

60 Ibid.

61 Gérard Lécuyer, Où sont passés les milliards \$?, Étude sommaire sur la répartition des subventions du programme des langues officielles dans l'enseignement, Saint-Boniface, Commission nationale des parents francophones (CNPF), 1996Ibi.

62 Selon les Comptes publics, il n'y aurait pas eu de versements de 1995 à 2001 ainsi qu'en 2003 et en 2006, et seulement 2,5 millions (2 495 000 \$) en 2002 et 3,8 millions (3 808 986 \$) en 2005. En réponse à une demande d'accès à l'information, le ministère de l'Éducation du Québec nous a transmis des décrets montrant qu'il n'y a pas eu d'interruption de ce programme, mais sans nous donner les montants. Après plusieurs demandes d'information, nous avons reçu des montants de 1998 à 2006 de la part du Cabinet de la ministre des Langues officielles (Matthew Pollesel) le 12 octobre 2022.

Blue Metropolis Foundation a reçu 206 000 \$ en 2010. Cet organisme aide à faire connaître Montréal à titre de ville festive bilingue et biculturelle où les touristes sont les bienvenus. Il propose des activités parallèles en français et en anglais, comme le festival d'humour annuel Juste pour rire, créé en 1983. La Fondation organise également chaque année le Festival littéraire international de Montréal Metropolis bleu, un événement multilingue⁶³.

En outre, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a reçu un total de 12,5 millions de 1997 à 2022 pour sa participation à un autre volet du programme Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles qui procure des subventions salariales afin d'encourager les expériences de travail en anglais pour les étudiants francophones.

Le Conseil de l'unité canadienne a aussi reçu 14 millions en quatre ans. Le Conseil est un centre de recherche. Toutefois il est difficile de savoir précisément à quoi ce financement a servi. Dans le passé, le Conseil a été critiqué quant à l'utilisation de ses subventions⁶⁴.

63 Commissariat aux langues officielles, La Fondation Metropolis bleu est mise sur pied à Montréal, au Québec, chronologie, <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/chronologie-evenements/fondation-metropolis-bleu-est-mise-pied-a-montreal-au-quebec>

64 Le Conseil de l'unité canadienne sévèrement blâmé, *Le Devoir*, 8 octobre 2005. <https://www.ledevoir.com/non-classe/92261/le-conseil-de-l-unite-canadienne-severement-blame>.

Alliance Quebec a aussi reçu une subvention de 240 000 \$ dans le cadre

de ce programme en 2001.

Tableau 5 : Financement dans le cadre du programme Mise en valeur du bilinguisme et de l'anglais langue seconde de 1995 à 2022

Bénéficiaires	Total	Période subventionnée
Alliance Quebec	240 000 \$	2001
Blue Metropolis Foundation – Montréal	206 000 \$	2010
Canadian Parents for French Quebec – Montreal	1 468 305 \$	2002-2006
Conseil de l'unité canadienne – Montréal	14 326 896 \$	1999-2002
Fédération des chambres de commerce du Québec – Montréal	12 536 427 \$	1997-2022
Fondation Paul Gérin-Lajoie Coopération internationale	1 370 500 \$	1996-2006
Ministère des Finances du Québec – Québec	355 965 044 \$	1999-2022
Total :	386 113 172 \$	

3. Le Fonds d'appui à l'accès à la justice en anglais

Le Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles du ministère de la Justice du Canada a offert 14,7 millions \$ depuis 1995 à des organismes à but non lucratif, à des établissements d'enseignement et au gouvernement du Québec (voir tableau 5). Il vise à accroître la capacité du système de justice à offrir des services en anglais au Québec et à sensibiliser la communauté anglophone à l'exercice de ses droits

et aux questions liées à la justice dans sa langue⁶⁵.

De ces subventions, l'Université McGill a reçu du ministère fédéral de la Justice un financement annuel de 167 515 \$ pour l'École d'éducation permanente, de 1995 à 2022, pour un total de 4,4 millions (4 355 400 \$). Ce financement a servi entre autres à la production de dictionnaires juridiques bilingues permettant de travailler en anglais au Québec, ainsi que pour le

65 Ministère de la Justice Canada. *Le Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles*. <https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/sjp-jsp/lo-ol/index.html>, consulté le 15 août 2022.

programme de perfectionnement professionnel en traduction juridique⁶⁶. *Head & Hands* a reçu 125 000 \$ en 2020, 108 630 \$ en 2021 et 108 396 \$ en 2022, notamment pour le projet *Head & Hands Legal Program*. Le projet a pour mission d'améliorer les connaissances en matière de droit des jeunes et particulièrement des groupes de minorités visibles. Le projet offre des séances et ateliers d'information juridique en anglais et en français sur divers sujets, ainsi que du matériel de vulgarisation juridique⁶⁷.

Par ailleurs, l'organisme Éducaloi a reçu 5,3 millions \$ de 2005 à 2022 pour des services de vulgarisation de l'information juridique à l'intention de la communauté d'expression anglaise du Québec, notamment sur les droits linguistiques⁶⁸. Il travaille en partenariat avec le QCGN, le *Community Health and Social Services Network*, McGill et le Comité sur l'accès à la justice en langue anglaise du Barreau de Montréal.

Puis, de 2018 à 2022, le QCGN a reçu un total de 1,9 million \$, soit 378 430 \$

par année, pour son programme d'accès à la justice en anglais⁶⁹ qui vise à accroître la sensibilisation de la communauté anglophone et la mobilisation des ressources communautaires afin d'étendre les services juridiques en anglais au Québec. Le QCGN a créé des comités qui rassemblent des spécialistes, des professionnels ainsi que des leaders communautaires des quatre coins du Québec.

Ces intervenants travaillent pour le respect des droits collectifs et individuels de la communauté anglophone et pour l'augmentation des services en anglais en ciblant particulièrement la justice administrative (Tribunal administratif du Québec, Tribunal administratif du logement, Chambre des notaires du Québec, arbitre du travail, etc.).

Le Conseil de la magistrature du Québec a obtenu 108 000 \$ annuellement pendant six ans pour des cours d'anglais et des activités d'immersion en langue anglaise pour les juges.

g66 Université McGill, Le gouvernement du Canada annonce un financement pour la formation visant à améliorer l'accès à la justice dans les deux langues officielles. *Nouvelles de McGill*, le 25 avril 2019. <https://www.mcgill.ca/newsroom/fr/channels/news/le-gouvernement-du-canada-annonce-un-financement-pour-la-formation-visant-ameliorer-lacces-la-296458>

67 Ministère de la Justice du Canada, Direction des langues officielles - Secteur du droit public et des services législatifs, 2019, Bilan sur les langues officielles 2018-2019, Date de modification : 25 août 2022. https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/sjc-csj/franc/loi/2018_2019/index.html

68 Ministère de la Justice du Canada, Justice en langues officielles - Le bulletin (No 03 | Novembre 2011) Bilan sur les langues officielles 2015-2016. <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/sjc-csj/franc/bul-new/03/4.html#wb-cont>

69 QCGN, *Pas de justice sans accès - Travaillons ensemble pour assurer l'accès à la justice en anglais* <https://qcgnc.ca/fr/acces-a-la-justice/#:~:text=%C3%80%20propos,%C3%A0%20la%20justice%20en%20>, consulté le 15 juin 2022.

Tableau 6 : Financement dans le cadre du programme du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles de 1995 à 2022

Bénéficiaires	Total	Période subventionnée
Éducaloi – Montréal	5 337 459 \$	2005-2022
HEAD & HANDS – NDG–Westmount	342 026 \$	2020-2022
Province du Québec (Conseil de la magistrature du Québec)	648 000 \$	2015-2022
Quebec Community Groups Network – Montréal	1 892 148 \$	2018-2022
Université McGill – Montréal	4 355 400 \$	1995-2022
Total :	12 575 033 \$	

4. Programme pour les services de santé en anglais

Pour le Québec, le Programme pour les langues officielles en santé (PLOS) de Santé Canada vise à améliorer l'accès aux services de santé pour les communautés anglophones au Québec⁷⁰. Il faut noter que Santé Canada définit les « communautés d'expression anglaise » à partir de l'indicateur de la première langue officielle parlée qui inclut environ le tiers des immigrants au Québec⁷¹. Dans le cadre de ce programme, 128 millions ont été versés à divers

groupes de pression, organismes et établissements.

Le *Community Health and Social Services Network* (CHSSN) a reçu 66 millions, soit 5 millions annuellement de 2010 à 2022 pour soutenir la vitalité des communautés d'expression anglaise du Québec en améliorant l'accès aux services de santé en anglais et leurs connaissances sur les déterminants de la santé⁷². Il élabore des programmes et des partenariats avec plus de 25 organismes communautaires anglophones dans tout le Québec⁷³. Ces organismes ont souvent des missions diversifiées en dehors de leurs activités liées aux services sociaux

70 Gouvernement du Canada, Programme pour les langues officielles en santé.

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-canada-programme-contribution-pour-langues-officielles-sante.html>, consulté le 10 septembre 2022.

71 Statistique Canada, Immigration et langue au Canada, 2011 et 2016, Québec, 7,1 Première langue officielle parlée (PLOP). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/2019001/section/07-fra.htm#wb-cont>, consulté le 11 juillet 2022.

72 CHSSN, *Investir dans la vitalité du Québec d'expression anglaise*, 1^{er} janvier 2019.

https://chssn.wpenginpowered.com/wp-content/uploads/2021/08/CHS_Vitality-2019-Fr.pdf

73 CHSSN, *Quebec's English*, <https://chssn.wpenginpowered.com/wp-content/uploads/2021/10/NPI-MAP-Bilingual-FINAL.pdf>, consulté le 10 septembre 2022.

et de santé. Plusieurs d'entre eux sont aussi financés par d'autres programmes des langues officielles fédéraux (*Neighbours Regional Association, 4 Korners Family Resource Center, Townshipers' Association, Megantic English-speaking Community Development Corp., Heritage Lower Saint Lawrence, North Shore Community Association, Committee for Anglophone Social Action, Council for Anglophone Magdalen Islanders, Coasters Association*).

Le CHSSN soutient ces organismes pour renforcer leur relation avec les prestataires de services sociaux et de santé dans l'objectif d'agir sur les déterminants sociaux de la santé, d'influencer les politiques publiques, et de promouvoir la vitalité des collectivités anglophones du Québec. Il offre des formations en développement des compétences en leadership et en réseautage à partir d'un modèle de mobilisation communautaire (Networking and Partnership Initiative (NPI))⁷⁴. Les organismes sont notamment encouragés à participer aux tables consultatives et décisionnelles et à faire valoir les besoins et les défis de la communauté d'expression anglaise. Le NPI est donc un projet qui soutient le développement et la mobilisation des réseaux de santé et de services sociaux pour les communautés d'expression anglaise du Québec. Certains

74 CHSSN. *Mobilisation de la communauté* - Initiative de mise en réseau et de partenariat (NPI). <https://chssn.org/fr/projects/npi/>, consulté le 15 septembre 2022.

organismes participant à cette initiative sont financés par le CHSSN qui transfère des subventions reçues du gouvernement du Québec, par le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise mis sur pied par le gouvernement libéral en 2017 et maintenu par la suite⁷⁵.

Dans le Plan d'action 2018-2023⁷⁶, on a annoncé une augmentation du financement du CHSSN de 3,5 millions sur cinq ans pour l'ajout de trois nouveaux réseaux de santé anglophones (Partenariat de la Montérégie Est pour la communauté anglophone, Organisation communautaire anglaise du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Centre d'accès aux services en anglais en Mauricie-et-du-Centre-du-Québec), en plus du financement des 20 réseaux existants et de 10 réseaux satellites dans les régions rurales et éloignées du Québec. L'Université McGill, entre autres, a reçu 57 millions de 2008 à 2022 pour améliorer l'accès en anglais aux services de santé et aux services sociaux et augmenter le nombre de professionnels de la santé qui sont en mesure d'offrir ces services en

75 Direction des communications du ministère du Conseil exécutif et du Secrétariat du Conseil du trésor, Gouvernement du Québec, 2019, *Construire des ponts - Bilan de réalisation du secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise 2017-2019* (voir 2017).

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4008819>
76 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, *Plan d'action pour les langues officielles - 2018-2023 : Investir dans notre avenir* - Canada.ca, no de catalogue : CH14-39/2018 ISSN 978-0-660-25787-7, 2018. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/plan-action-langues-officielles/2018-2023.html>, consulté le 10 septembre 2022.

anglais⁷⁷. Elle a mis en place un vaste programme de formation des étudiants et des professionnels francophones pour accroître leur aptitude à offrir des services en anglais.

⁷⁷ Dialogue McGill - Mieux communiquer pour mieux soigner : <https://www.mcgill.ca/dialoguemcgill/fr>, consulté le 10 septembre 2022.

Tableau 7 : Financement dans le cadre du programme Contribution pour les langues officielles en santé de 1995 à 2022

Bénéficiaires	Total	Période subventionnée
AMI-Québec Action on mental illness – Montréal	476 000 \$	2015-2017
CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	703 365 \$	2020-2022
Community health & social service network – Québec	65 502 134 \$	2010-2022
Ministère Santé et Services sociaux, QC	549 000 \$	1997-1999
Quebec Community Groups Network – Montréal et Sillery	3 038 725 \$	2008-2009
Université McGill (Royal Institution for the Advancement of Learning), Montréal	57 406 486 \$	2008-2022
Total :	127 675 710 \$	

Des formations linguistiques sont offertes à des étudiants et des intervenants anglophones pour qu'ils acquièrent les compétences en français requises pour occuper un emploi au Québec. McGill intervient aussi pour le maintien en poste et le soutien communautaire et professionnel à distance visant à augmenter le personnel d'expression anglaise dans toutes les régions du Québec. Des programmes de bourses et de stages sont offerts aux étudiants anglophones en santé et en services sociaux sous le leadership des réseaux communautaires anglophones. Ces réseaux sont aussi invités à créer des partenariats avec McGill en vue de leur recrutement et de leur maintien en poste. Le projet se veut un outil pour la mise en œuvre et la révision des programmes d'accès régionaux aux

services en langue anglaise, tel que le prévoit la *Loi sur les services de santé et les services sociaux du Québec*⁷⁸.

Le financement reçu par McGill est aussi utilisé pour la mise en œuvre d'un programme de recherche visant à déceler les barrières linguistiques à la prestation des services en anglais ainsi que les meilleures pratiques pour réduire ou éliminer ces obstacles.

L'organisme *Action on Mental Illness* (AMI-Québec)⁷⁹, dont la plupart des services sont uniquement en anglais, a reçu un total de 476 000 \$ de 2015 à 2017.

Le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal (Hôpital général juif) a reçu 703 365 \$ de 2020 à 2022 pour mettre

78 Ibid.

79 AMI-Québec Action on Mental Illness, <https://amiquebec.org/>, consulté le 20 septembre 2022.

en relation les aidants âgés et leurs pairs et pour créer des ressources et des soutiens informels et formels, en collaboration avec *The Cummings Centre for Seniors* et *The Canadian Caregiver Network*⁸⁰.

Les fondements erronés de la LLO

Le gouvernement fédéral justifie que les subventions faites en vertu de la Loi sur les langues officielles au Québec servent presque uniquement au renforcement de l'anglais et de la « communauté anglophone » en considérant que les anglophones au Québec sont minoritaires au même titre que les minorités francophones hors Québec. Le concept de communautés de langue officielle en situation minoritaire est utilisé indistinctement pour les francophones hors Québec et les anglophones du Québec⁸¹.

A. La symétrie entre les Anglo-Québécois et les francophones hors Québec

80 Gouvernement du Canada, Ministère du Développement économique et des langues officielles, Rapport annuel sur les langues officielles 2019-2020 - 3,3 Accès aux soins de santé et aux services sociaux dans la langue de la minorité <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/publications/rapport-annuel-2019-2020.html#a9cn>, consulté le 23 septembre 2022.

81 Commissariat aux langues officielles, *Gouvernement fédéral. document intitulé Pour mieux comprendre vos droits en matière de langues officielles*, https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/droits_linguistiques/loi, consulté le 10 septembre 2022.

Cette prémisse d'équivalence ou de symétrie des anglophones du Québec et des francophones hors Québec était aberrante dès le départ et elle a d'ailleurs été contestée à maintes reprises⁸². Elle répondait à l'idéologie antinationnaliste des libéraux de cette époque plutôt qu'aux résultats des études scientifiques de la Commission Laurendeau-Dunton, qui constatait qu'au Québec, le revenu des travailleurs d'origine française se trouvait au 12^e rang sur 14⁸³. Par la suite, le statut économique des francophones au Québec a connu un rattrapage significatif, mais néanmoins partiel. Selon les données de Statistique Canada de 2016, le revenu moyen de l'ensemble des travailleurs à temps plein de langue maternelle française est de 7820 \$ moins élevé que celui des anglophones (12 %), et de 947 \$ en termes de revenu médian⁸⁴. Les instances fédérales et les organismes de représentation des anglophones nient le statut économique supérieur persistant de la

82 Éric Poirier *Le Piège des langues officielles. Québec et minorités francophones dos à dos*, Les éditions du Septentrion, 2022,

83 Frédéric Lacroix, essayiste, *La question linguistique au Québec*, Fondation Lionel-Groulx, 22 mars 2022. <https://fondationlionelgroulx.org/sites/default/files/documents/Langue-francaise-Commission-Laurendeau-Dunton-Frederic-Lacroix.pdf>

84 Recensement du Canada de 2016 : Tableaux thématiques - Certaines caractéristiques démographiques, culturelles, de la scolarité, de la population active et du revenu (981) <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GK=0&GRP=1&PID=112255&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=888&Temporal=2016,2017&THEME=118&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=>

communauté anglophone en utilisant des indicateurs moins sensibles aux disparités comme la médiane ou l'indicateur de la première langue officielle parlée qui inclut le tiers des nouveaux arrivants au Québec. De plus, en observant le lien entre la langue de travail et le revenu, on observe par exemple que pour les francophones, travailler en anglais rapporte davantage que travailler uniquement en français⁸⁵. Une récente étude de l'OQLF montre que les personnes qui utilisent uniquement l'anglais au travail gagnent en moyenne 46 047 \$ par année, soit 20 % de plus que le revenu moyen de 38 346 \$ de celles qui utilisent seulement le français⁸⁶.

En se basant sur les données des recensements, on observe que les anglophones du Québec présentent davantage les caractéristiques d'une majorité en ce qui a trait à leur vitalité linguistique. Notamment, alors que les anglophones de langue maternelle représentent 8,8 % de la population au Québec en 2021, 43,3 % des substitutions linguistiques des allophones se font vers l'anglais. La part de l'anglais dans les gains globaux

par voie d'assimilation est de 50,8 %⁸⁷. Avec un peu moins de la moitié des substitutions linguistiques en 2021, la proportion de francophones poursuit nécessairement son déclin. Environ 90 % des substitutions linguistiques chez les citoyens issus de l'immigration (peu importe la langue ou les origines) devraient se faire vers le français pour maintenir le poids démographique relatif des francophones et des anglophones au Québec⁸⁸. L'ensemble des études de projections faites depuis plusieurs années pointent vers un recul du français au Québec⁸⁹.

B. Une fausse minorité

Le principe même du statut minoritaire des anglophones est éminemment contestable en termes de pouvoir politique et juridique. Effectivement, tant que le Québec est à l'intérieur du Canada, il est soumis à la volonté de la majorité canadienne, qui est anglophone et qui élit le gouvernement fédéral avec son pouvoir prédominant de dépenser et de légiférer. D'ailleurs, le gouvernement fédéral et les provinces anglophones ont imposé en 1982 une constitution qui n'a jamais été entérinée par le gouvernement du Québec et en vertu de laquelle

85 Pauline Gravel, Francophone ou anglophone, même salaire, *Le Devoir*, 24 mai 2003,

<https://www.ledevoir.com/societe/28402/francophone-ou-anglophone-meme-salaire>

86 Portrait du revenu d'emploi au Québec en 2015 selon les langues utilisées au travail. Office québécois de la langue française. 2022

https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2022/2022_etude_revenu-emploi-selon-langues-utilisees-travail.pdf

87 Charles Castonguay, L'anglicisation des francophones au Québec, *L'aut'journal*, 7 septembre 2022,

<https://lautrejournal.info/20220907/langlicisation-des-francophones-au-quebec>

88 Frédéric Lacroix, *Pourquoi la loi 101 est un échec*, Éditions du Boréal, 2020, p. 12

⁸⁹ Ibid. p. 68-74

la *Charte de la langue française* a été affaiblie dans ses mesures les plus importantes.

« Dès l’instant où les demandes de la province francophone, le Québec, heurtent la sensibilité de la majorité anglophone, il en résulte une fin de non-recevoir. [...] L’actuel régime en vigueur fait que le Québec est toujours pénalisé sur le plan démocratique et, à l’échelle canadienne, il ne peut rien imposer à la majorité »⁹⁰.

D’ailleurs, dans un avis sollicité par des intervenants anglophones sur la langue de l’affichage commercial au Québec, le Comité des droits de l’homme des Nations Unies en 1993 a affirmé que la communauté anglo-québécoise ne constitue aucunement une minorité puisqu’elle fait partie de la majorité canadienne : « les minorités visées à l’article 27 [du Pacte international relatif aux droits civils et politiques] sont les groupes minoritaires à l’échelle de l’État, qui est ainsi défini, et non pas des minorités dans une province. Un groupe peut être majoritaire dans une province, mais néanmoins constituer une minorité dans l’État, et par conséquent être protégé par l’article 27. Les citoyens canadiens anglophones ne peuvent être

considérés comme une minorité linguistique⁹¹ ».

En invoquant cette décision du Comité des droits de l’homme de l’ONU, Étienne Alexis-Boucher de l’organisme Droits collectifs Québec considère que la LLO et le Plan d’action sur les langues officielles vont à l’encontre du droit international⁹².

L’effet des mesures fédérales pour soutenir et promouvoir l’anglais au Québec

La compilation des données des comptes publics démontre expressément que les subventions fédérales faites jusqu’à maintenant en vertu de la loi linguistique canadienne au Québec sont destinées presque entièrement aux institutions et organismes anglophones. Depuis l’établissement de la Loi sur les langues officielles en 1969, plus de 3,44 milliards \$ ont été déboursés à partir de nos impôts fédéraux pour renforcer la vitalité linguistique de la collectivité anglophone au Québec, qui était déjà largement favorisée, bénéficiant de privilèges hérités de

⁹⁰ Université Laval, La politique des langues officielles du gouvernement fédéral, Des politiques provinciales inégales, 10,4 Des politiques de confrontation, Dernière mise à jour : 18 décembre 2022, consulté le 24 janvier 2023. <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/cndpollng.htm>

⁹¹ Guillaume Rousseau, professeur de droit, La question linguistique au Québec, Fondation Lionel-Groulx, 15 mars 2022, p. 14. <https://fondationlionelgroulx.org/sites/default/files/documents/Langue-francaise-avis-CDH-Ballantyne-c-Canada.pdf>

⁹² Étienne-Alexis Boucher, Plan d’action fédéral et Loi sur les langues officielles, « Ottawa renie la science et le droit international. Encore une fois », Droits collectifs Québec, communiqué de presse, 26 avril 2023

l'époque coloniale des régimes britannique et canadien.

Il est à noter que contrairement à ce qui se passe dans les provinces anglophones, le financement de la LLO est un financement de surplus, car les établissements et les groupes communautaires anglophones ont accès aux mêmes programmes de financement de la part du gouvernement du Québec. Dans plusieurs domaines comme l'enseignement postsecondaire, la santé et les services sociaux, ils bénéficient aussi d'un surfinancement important du gouvernement québécois. En plus des programmes d'appui aux langues officielles, le gouvernement fédéral surfinance massivement les établissements anglophones au Québec par ses projets d'infrastructures et ses fonds de recherche fédéraux notamment en santé et en éducation postsecondaire⁹³. Cette surcomplétude institutionnelle des établissements anglophones contribue puissamment à l'anglicisation des nouveaux arrivants, des allophones et de plus en plus des francophones au Québec.

Comme le mentionne Frédéric Lacroix, le réseau institutionnel est un jeu à somme nulle : les réseaux

anglophones et francophones desservent la même population et sont financés à partir du même budget. Ce qu'un groupe obtient, l'autre doit s'en priver. Le surdimensionnement du réseau institutionnel anglophone fait que des allophones et des francophones, doivent étudier ou travailler en anglais, ce qui favorise les substitutions linguistiques vers l'anglais.

Plutôt que d'affronter directement le gouvernement du Québec en s'opposant constamment à ses efforts pour faire du français la langue publique commune, le gouvernement libéral de Pierre Elliott Trudeau a choisi d'encourager la formation des groupes de pression anglophone, de les façonner et de les financer⁹⁴. Ces organismes sont intervenus pour affaiblir la Charte de la langue française par des contestations judiciaires (dont le budget vient d'être doublé) ainsi que par l'action militante et les relations publiques auprès des institutions de compétences québécoises (gouvernement, fonction publique, municipalité, entreprises, organisations patronales et syndicales, organismes à but non lucratif). Ils ont favorisé le développement des services en anglais non seulement pour les anglophones mais pour tous ceux qui le demandent.

⁹³ Frédéric Lacroix, *Pourquoi la loi 101 est un échec*, Éditions du Boréal, 2020, <https://express.editionsboreal.qc.ca/articles/frederic-lacroix-pourquoi-la-loi-101-est-un-echec/?slug=essais-et-documents>

⁹⁴ Ian Brodie, « Interest Group Litigation and the Embedded State: Canada's Court Challenges Program », *Canadian Journal of Political Science*, XXXIV, no 2 (2001), p. 362.

Il ne faut pas sous-estimer l'influence des groupes de pression soutenus par le fédéral comme le QCGN et la quarantaine d'organismes lui étant directement affiliés dans toutes les régions du Québec. Ils ont eu une incidence considérable en ayant fréquemment recours à ce qui a été décrit comme un discours de culpabilisation des francophones et de victimisation des anglophones⁹⁵, ou encore une rhétorique xénophobe⁹⁶ passant par les médias anglo-québécois qui agissent comme des agents de représentation. Parmi les messages récurrents, on observe que le fait de légiférer sur la langue française est associé à un geste d'intolérance, de repli sur soi, d'exclusion, de xénophobie, d'anglophobie ou encore d'oppression. Cette stratégie de dénigrement est très efficace pour influencer l'opinion publique anglophone de la majorité canadienne ou à l'étranger.

Nous avons constaté de nombreux exemples lors des débats autour de la Loi 96 et de la nouvelle loi fédérale des

⁹⁵ Jacques Leclerc, *Les droits linguistiques de la minorité anglophone, Les stratégies de certains leaders anglophones*, CEFAN, Université Laval, 5 juillet. 2022, <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/Quebec-7Anglos-droits lng.htm#5 Les strat%C3%A9gies de certains leaders anglophones>

⁹⁶ Josée Legault, *Les préposés au sens (II)*, L'actualité, 12 septembre 2012, <https://lactualite.com/politique/les-preposes-au-sens-ii/>

langues officielles. Notamment, les interventions des groupes de pression financés par le fédéral et leurs proches chez les députés libéraux comme Anthony Housefather (ancien président d'*Alliance Quebec*) ont eu un impact certain chez tous les partis pancanadiens. M^{me} Lambropoulos a relayé la désinformation du QCGN sur l'impact de la loi 96 sur les services de santé dans les débats au fédéral. Notamment, comme le QCGN, ils présentent l'accès à des services en anglais pour les immigrants et les allophones « d'expression anglaise » comme un droit. Ils ont réussi à contrer les amendements du Bloc pour inscrire l'objectif de faire du français la langue commune, que le QCGN associe au « nationalisme ethnolinguistique »⁹⁷.

Les mesures fédérales pour renforcer l'anglais au Québec ont certainement joué un rôle majeur pour favoriser le déclin du français. Bien que plusieurs facteurs tels que les flux migratoires sont entrés en ligne de compte, les progrès connus après l'établissement de la Charte de la langue française ont été renversés à mesure qu'elle a été affaiblie dans ses principaux secteurs d'application, sous l'effet des

⁹⁷ Quebec community groups network, *Quelle est la différence entre une langue commune et une langue officielle?*, consulté le 27 mars 2023, <https://qcgnc.ca/wp-content/uploads/2023/02/QCGN-Blage-langue-commune.2023.02.06-FR.pdf>

contestations judiciaires financées par le gouvernement fédéral. Notons que ces affaiblissements sont liés à des décisions prises par des juges nommés par Ottawa en fonction de la Charte de Pierre Elliott Trudeau imposée en 1982 par la majorité canadienne.

Quelle sera l'incidence de la nouvelle loi linguistique fédérale?

En 2019, la ministre québécoise responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, Sonia LeBel, annonçait que le gouvernement du Québec préparait ses demandes dans le cadre de la modernisation de la LLO. Elle précisait qu'il est « important de partir de la prémisse que le français est la seule langue minoritaire officielle au Canada »⁹⁸. L'approche proposée par le Québec prend comme point d'ancrage le fait que le français est la seule langue officielle minoritaire et vulnérable dans l'ensemble du Canada.

Dans le discours du Trône du 23 septembre 2020, tout en maintenant que la défense des droits des minorités francophones à l'extérieur du Québec et de la minorité

anglophone au Québec sont une priorité, le gouvernement fédéral avait à tout le moins reconnu qu'il y a près de 8 millions de francophones au Canada dans un océan de plus de 360 millions d'habitants principalement anglophones et que le gouvernement a de ce fait la responsabilité de protéger et de promouvoir le français non seulement à l'extérieur du Québec, mais également au Québec⁹⁹. On reconnaissait ainsi implicitement le statut minoritaire du français au Québec, dans le Canada et en Amérique du Nord, mais pas qu'il soit la seule langue minoritaire. La symétrie entre les minorités francophones à l'extérieur du Québec et la minorité anglophone est maintenue.

A. Des éléments asymétriques dans une structure symétrique

Comme le mentionne le spécialiste en droit linguistique Éric Poirier, le projet de loi libéral propose « d'insérer des éléments asymétriques ici et là à l'intérieur de la structure symétrique de la Loi sur les langues officielles présentement existante.¹⁰⁰ »

Le projet de loi C-13 reprend la même approche ambiguë que le discours du

⁹⁸ Julien Paquette, « Le français est la seule langue minoritaire officielle au Canada », selon LeBel, *Le Droit*, 23 novembre 2019, <https://www.ledroit.com/2019/11/23/le-francais-est-la-seule-langue-minoritaire-officielle-au-canada-selon-sonia-lebel-471d53c7ae64c998e3c7c246c68cdd0c>

⁹⁹ Gouvernement du Canada, Discours du Trône ouvrant la deuxième session de la quarante-troisième législature du Canada, 23 septembre 2020, <https://www.canada.ca/fr/conseil-prive/campagnes/discours-trone/2020/canada-fort-resilient.html>
¹⁰⁰ Éric Poirier *Le Piège des langues officielles*. Québec et minorités francophones dos à dos, Les éditions du Septentrion, 2022, p. 410.

Trône, où on reconnaît implicitement que le français est minoritaire au Canada tout en maintenant la symétrie entre les communautés de langue officielle en situation minoritaire par province, donc les anglophones au Québec. On mentionne dans le préambule que « la Charte de la langue française du Québec dispose que le français est la langue officielle du Québec », tout comme on « reconnaît que chaque province et territoire a adopté des lois, des politiques ou des programmes qui garantissent des services en français ou qui reconnaissent la contribution des minorités francophones ou anglophones à la société canadienne »¹⁰¹.

En 2021, le gouvernement québécois a transmis ses attentes sur la modernisation de la LLO dans un document où il reprend plusieurs demandes traditionnelles du Québec¹⁰². Il considère que le Québec doit être le seul maître d'œuvre de l'aménagement linguistique sur son

territoire, la langue étant un aspect fondamental de l'identité de la nation québécoise. Québec préconise une approche différenciée tenant compte du fait que les besoins réels des Québécois d'expression anglaise sont différents de ceux des francophones en situation minoritaire. Comme pour les éventuelles mesures de promotion du français, les contributions financières fédérales pour l'anglais ne devraient pas pouvoir être faites sans son accord et être inconditionnelles.

Le projet de loi C-13 ajoute un principe d'interprétation voulant que les circonstances et les besoins particuliers de chacune des deux langues officielles soient pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre de la Loi, ainsi que la possibilité d'appliquer un traitement différencié pour favoriser la progression vers leur égalité de statut et d'usage. Dans le cadre du bilinguisme institutionnel de la LLO, l'égalité réelle est souvent assimilée à l'égalité d'accès aux services de même qualité en anglais et en français. Toutefois, la Cour suprême a déjà reconnu que pour que le français et l'anglais progressent vers l'égalité au Canada, il faut que le français prédomine au Québec. Notamment, dans l'arrêt Nguyen en 2009¹⁰³, la Cour suprême avait reconnu que « l'objectif général de protection

101 Chambre des communes du Canada, Projet de loi C-13, Première lecture, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois, 1^{re} session, 44^e législature, 1^{er} mars 2022, <https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/44-1/projet-loi/C-13/premiere-lecture>

102 Gouvernement du Québec, Cabinet de la ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, communiqué de presse, Modernisation de la Loi sur les langues officielles : le Québec fait part de ses cinq orientations au gouvernement fédéral, 5 février 2021, <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/modernisation-de-la-loi-sur-les-langues-officielles-le-quebec-fait-part-de-ses-cinq-orientations-au>

103 Nguyen c. Québec (Éducation, Loisir et Sport), [2009] 3 R.C.S. 208

de la langue française représentait un objectif légitime, [...] eu égard à la situation linguistique et culturelle particulière de la province de Québec ». Ce qui permet à la Cour de conclure que : « (...) la politique linguistique sous-tendant la Charte de la langue française vise un objectif important et légitime. »

Bien que les propositions d'amendement du Québec au préambule de C-13 pour la prédominance de la loi 101 et une approche différenciée aient été rejetées par les libéraux et le NPD, le Bloc Québécois a réussi à faire adopter quelques amendements favorisant une approche différenciée. Dans la section de C-13 sur l'objet de la LLO, après « appuyer le développement des minorités francophones et anglophones en vue de les protéger, » le Bloc a fait ajouter qu'il faut tenir compte de la situation minoritaire du français au Canada et en Amérique du Nord et que la minorité anglophone du Québec a des besoins différents de ceux des minorités francophones. Il a aussi fait adopter un ajout visant à faire reconnaître « que la Charte de la langue française du Québec vise à protéger, à renforcer et à promouvoir le français » et un nouveau point intégrant comme objet de la LLO, « de garantir l'existence d'un foyer francophone majoritaire dans un Québec où l'avenir du français est assuré. » Néanmoins, par la suite, le

concept de minorité anglophone en symétrie avec les francophones hors Québec a été appuyé à maintes reprises par les libéraux et tous les autres partis pancanadiens.

B. Flou artistique sur les mesures pour les langues officielles au Québec

Québec proposait que les éventuelles contributions financières fédérales, pour la promotion du français et pour les citoyens d'expression anglaise effectuées au Québec, ne puissent pas être faites sans son accord et être inconditionnelles en ce qui regarde l'établissement de programmes dans les domaines qui relèvent de ses compétences. Les amendements du Bloc reprenant ces propositions ont été rejetés.

Il reste que C-13 modifie le préambule de la LLO en inscrivant que le gouvernement s'est engagé à collaborer avec les institutions et gouvernements provinciaux et territoriaux en vue d'appuyer le développement des minorités francophones et anglophones, d'offrir des services en français et en anglais, etc. Un article de C-13 modifie l'article 41 de la LLO en spécifiant que les mesures positives sont prises tout en respectant : (i) la nécessité de protéger et promouvoir le français dans chaque province et territoire, compte tenu du fait que cette langue

est en situation minoritaire au Canada et en Amérique du Nord en raison de l'usage prédominant de l'anglais » suivi d'un article qui favorise la symétrie en ajoutant un point (ii) sur « la nécessité de prendre en considération les besoins propres à chacune des deux collectivités de langues officielles, compte tenu de leur égale importance ».

Dans C-13, parmi une série de mesures visant à appuyer le bilinguisme institutionnel et lesdites communautés minoritaires d'expression anglaise au Québec, un article mentionne que le ministre du Patrimoine canadien peut prendre toute mesure « pour appuyer le développement et la promotion de la culture francophone au Canada, notamment par l'entremise des organismes déjà existants dont le gouvernement fédéral est responsable ».

Dans le livre blanc de Mélanie Joly¹⁰⁴, on mentionnait Téléfilm Canada, l'Office national du film du Canada, le Conseil des arts du Canada et les musées nationaux. On ne retrouve aucun autre exemple de disposition concrète qui pourrait viser spécifiquement la protection et la promotion de la langue française au

¹⁰⁴ Gouvernement du Canada, Patrimoine canadien, *Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada*, 19 février 2021, <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/publications-generales/egalite-langues-officielles.html#a6d>

Québec dans le projet de loi C-13. Parmi les autres mesures dites « positives », on mentionne également l'appui au secteur culturel de la communauté anglophone du Québec.

Comme on ne retrouve aucune autre mesure précise à cet égard, cela laisse supposer que l'intention exprimée par les libéraux de protéger et de promouvoir le français au Québec ne se fera que par le biais des politiques fédérales déjà existantes en matière de culture, plutôt qu'au niveau des politiques linguistiques.

Néanmoins, les différents articles favorisant une approche asymétrique dans C-13 et les amendements du Bloc Québécois qui l'ont renforcée justifieraient que le fédéral modifie ses programmes de subventions, à tout le moins pour ne pas intervenir principalement aux fins de soutenir les anglophones et l'augmentation des services en anglais au Québec.

En outre, les amendements de dernière minute faisant suite à un compromis entre les gouvernements du Québec et du Canada en ce qui a trait à la nouvelle *Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale*, comportent des changements significatifs en faveur de l'asymétrie entre le français et l'anglais. Ces amendements intègrent à la loi fédérale un certain nombre de dispositions inspirées de la *Charte de la langue française* du Québec qui visent à protéger le droit de travailler

en français au Québec et à généraliser l'usage du français au sein de ces entreprises de compétence fédérale établies au Québec. On aurait pu penser que ce compromis entre Québec et Ottawa se serait aussi retrouvé en faveur de l'asymétrie dans l'application de la partie VII de la LLO et du Plan d'action sur les langues officielles.

Néanmoins, lorsqu'on observe le Plan d'action et la façon dont il a été préparé, il ne semble pas que les libéraux veuillent aller dans cette direction. Comme par le passé, les consultations sur les langues officielles effectuées à l'été 2022 pour préparer le plan d'action 2023-2028 n'ont inclus quasiment aucun organisme de protection et de promotion du français au Québec¹⁰⁵. Dans le rapport sur les consultations, la ministre note, sans préciser davantage sa pensée, que « Le français est en déclin partout au pays. » Les seules pistes d'action du rapport pour le Québec correspondent aux revendications traditionnelles des groupes de pression anglophones dont nous avons traité antérieurement. Dans le budget fédéral de 2023, on mentionne que le gouvernement doit s'employer à protéger et à promouvoir

¹⁰⁵ Gouvernement du Canada, *Rapport sur les consultations - Consultations pancanadiennes sur les langues officielles 2022*, consulté le 28 février 2023, <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/consultation-langues-officielles-2022/rapport.html>

le français au Québec, mais les mesures financières mentionnées sont plutôt destinées au soutien des communautés de langues officielles en situation minoritaire (anglophone au Québec), l'augmentation du taux de bilinguisme et de l'immigration francophone hors Québec¹⁰⁶.

Bien que le Plan d'action 2023-2028 est présenté comme une mise en œuvre de la réforme des langues officielles présentée en 2021, on ne voit rien de sensiblement nouveau par rapport à la répartition habituelle des subventions en faveur de l'anglais au Québec.

Le ministre québécois de la Langue française a semblé surpris de ne pas trouver de mesure pour le français au Québec dans le Plan d'action 2023-2028. Concernant les 137,5 millions \$ prévus pour des projets spécifiques pour les anglophones du Québec, il constatait que c'est plutôt le français qui est menacé et ajoutait : « qu'en est-il pour les organismes communautaires et les organisations qui défendent le fait français au Québec? Ça prend une asymétrie¹⁰⁷. » Il a proposé que les sommes destinées aux communautés anglophones servent à la francisation.

¹⁰⁶ Gouvernement du Canada, *Budget 2023 - Le plan canadien*, 28 mars 2023, <https://www.budget.canada.ca/2023/pdf/budget-2023-fr.pdf>

¹⁰⁷ Michel Saba, *Langues officielles : environ 20 % de 1,4 milliard \$ iront à l'anglais au Québec*, L'actualité, 26 avril 2023, <https://lactualite.com/actualites/langues-officielles-environ-20-de-14-milliard-iront-a-langlais-au-quebec/>

Au parlement fédéral, à une question du Bloc Québécois demandant « pourquoi les libéraux financent-ils l'anglais au Québec? », la ministre Petitpas Taylor a répondu qu'au contraire, « on finance la vitalité de la communauté d'expression anglaise du Québec avec des cours de français et en lui offrant l'aide dont elle a besoin pour trouver des emplois¹⁰⁸. » La ministre semble ici se référer au programme *Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles* qui comporte un volet de subventions salariales dans des milieux de travail de langue française pour les étudiants anglophones et de favoriser leur accès à des emplois au Québec. Selon les données des comptes publics de cinq dernières années, il s'agit d'environ 300 mille dollars par année sur un budget d'environ 90 millions.

Une source anonyme au sein du cabinet de M^{me} Petitpas Taylor aurait mentionné que les 138 millions d'argent frais comprennent des sommes relevant d'ententes bilatérales conclues entre Québec et Ottawa, pour l'apprentissage du français langue seconde ainsi que pour le recrutement et la rétention des enseignants de français langue seconde. Notre compilation à partir

¹⁰⁸ Mylène Crête, *Une partie des 138 millions déjà prévue pour la francisation*, La Presse, 28 avril 2023, <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2023-04-28/plan-federal-sur-les-langues-officielles/une-partie-des-138-millions-deja-prevue-pour-la-francisation.php>

des comptes publics montre que les subventions à l'enseignement du français dans les établissements anglophones n'ont constitué que 4,5 millions \$ sur les 65 millions \$ transférés chaque année dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes (18 millions \$ servent à l'enseignement de l'anglais langue seconde dans les établissements francophones).

En bref, la nouvelle approche du gouvernement fédéral définie par la reconnaissance du déclin du français partout au Canada et de sa responsabilité à le protéger et le promouvoir au Québec n'a visiblement pas été prise en considération, à moins qu'il ne s'agisse que de déclarations à visée électoraliste.

Néanmoins, dans un contexte où la nouvelle loi reconnaît en partie l'asymétrie réelle des collectivités linguistiques et la responsabilité d'Ottawa à l'égard de la protection et de la promotion du français au Québec, on peut penser que sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement fédéral pourrait utiliser la latitude que lui confère une nouvelle loi partiellement asymétrique quant à ses interventions financières et institutionnelles en matière linguistique au Québec.

Conclusion

Comme la culture et la langue française sont au cœur de ce qui fait du Québec une nation, le Bloc Québécois travaille de façon pragmatique pour obtenir tous les gains possibles. La reconnaissance de la Charte de la langue française, les éléments asymétriques insérés dans le projet de loi modifiant la LLO et la *Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale* sont les avancées que nous estimons les plus accessibles pour l'instant. C'est pourquoi le Bloc Québécois a voté pour C-13.

À moins que les pressions émanant de l'Assemblée nationale du Québec, du Bloc Québécois à Ottawa et de la société civile réussissent à infléchir la position qui se dessine au parlement fédéral, il semble que l'essentiel du soutien financier et institutionnel fédéral prescrit par la LLO au Québec sera toujours destiné aux établissements anglophones et à l'expansion de l'usage de l'anglais comme langue officielle canadienne.

Il est totalement inacceptable que les mesures du Plan d'action des langues officielles soient établies avec aussi peu de transparence et sans consultation des organismes de défense et de promotion du français au Québec. Notons que le Québec comprend 90 % des francophones au Canada.

La loi linguistique fédérale a trop longtemps constitué l'angle mort du

débat linguistique au Québec. Le soutien financier aux francophones hors Québec et aux établissements d'éducation dramatiquement défavorisés dans les provinces anglophones obtient naturellement l'appui des Québécois. Mais derrière cette façade, les subventions fédérales qui contribuent à favoriser le déclin du français doivent être dénoncées systématiquement.

Heureusement, la question de l'avenir du français au Québec occupe de plus en plus d'espace dans l'actualité. Plusieurs partis politiques québécois en font un objectif important. Dans ce contexte, il sera davantage possible de sortir la politique linguistique fédérale de l'angle mort du débat public au Québec.

Comme pour nos compatriotes francophones hors Québec, le temps joue contre nous; plus le déclin du français s'accélère et plus il sera difficile de renverser la tendance. Il faudra intensifier notre travail pour que la loi linguistique fédérale cesse d'être imposée par la majorité canadienne au Québec et de favoriser activement son anglicisation.

Et si nous n'y arrivons pas à court terme, il sera de plus en plus clair que faire du Québec un pays est la seule voie de notre avenir en tant que peuple. Nous nous rapprochons inexorablement d'un choix vital : l'assimilation ou l'indépendance.

Annexes

A. Annexe 1 : Subventions de moins de 1 M\$ de 1978 à 1994

Tableau 1 : Financement des groupes de pression et organismes anglophones ayant reçu des subventions de moins de 1 000 000 \$ de 1978 à 1994

Contribution à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle		
Ad Hoc Committee, Lennoxville, QC	26 100 \$	1979
Anglo Quebec Mutation	74 370 \$	1978-1980
Coasters Association of the Lower North Shore – St Paul's River	439 450 \$	1992-2022
Committee for Anglophone Cult Dev, Sherbrooke	45 650 \$	1979-1980
Conseil pour l'Unité Canadienne – Montréal	330 000 \$	1989-1990
Decison Canada	28 988 \$	1981
English Cultural Hull	59 950 \$	1983
Participation Quebec	176 758 \$	1978-1982
Pontiac County Social, Cambell's Bay, QC	100 800 \$	1979-1983
Positive Action Committee	115 000 \$	1981-1982
Québec Community Newspapers Association – Île-Perrot, Gatineau	261 046 \$	1993-2022
Québec Federation of Home and School Associations – Montréal	25 000 \$	1982
Quebec Young Farmers Association Prov Fed, Macdonald College – Montréal	361 969 \$	1979-1988
Surfacing Poor research Collective – Montréal	29 900 \$	1983
Total	2 074 981 \$	

B. Annexe 2 : Subventions de moins de 1 M\$ de 1995 à 2022

Tableau 2 : Financement des groupes de pression et organismes anglophones ayant reçu des subventions de moins de 1 000 000 \$ ou du financement pendant moins de trois ans de 1995 à 2022

Contribution à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle		
4 Korner Family Resource Center – Deux Montagnes	117 000 \$	2021
Association des Scouts du Canada – Montréal	102 675 \$	2000
Association mondiale radiodiffuseurs – Montréal	148 000 \$	1995
Association Y4Y Québec – Montréal	266 817 \$	2021-2022
Atwater Library and Computer Centre – Westmount	124 962 \$	2022
Blue Metropolis Foundation	333 500 \$	2010-2011
Centre spécialisé de transfert des connaissances – Saint-Hyacinthe	151 525 \$	2007
Chateauguay Valley English Speaking Peoples' Association	284 510 \$	1985-2011
Concordia University Foundation – Montréal	248 600 \$	2021-2022
Coscient Marketing – Montréal	632 879 \$	1996-1997
CRB Foundation – Montréal	2 010 000 \$	1995
Dictionnaire biographique du Canada – Québec	100 000 \$	1997
English Speaking Catholic Council – Montréal	120 000 \$	2000
Équipe Spectra Inc – Hull	2 267 891 \$	2000
Family Ties Carrefour Famille New Carlisle	103 465 \$	2022
Guide Francophones du Canada – Montréal	124 146 \$	1995
Héritage Bas-Saint-Laurent – Metis-sur-Mer	667 588 \$	2019-2022
Heritage Lower St-Lawrence – Metis-sur-Mer	329 170 \$	2015-2017
Literary And Historical Society Of Quebec	252 636 \$	2021-2022
Megantic English Speaking Community Development Corporation – Thetford Mines	122 000 \$	2014
Missisquoi Institute, Westmount	250 000 \$	2000
Neighbours Regional Association Of Rouyn-Noranda	451 110 \$	2019-2022
North Shore Community Association – NSCA – Baie-Comeau	465 455 \$	2018-2022
Option Canada – Montréal	4 810 000 \$	1996
Quebec Assoc. Of Anglophone Community Radio – St. Augustine	106 764 \$	2007
Quebec Federation of Home and School Associations – Montréal	342 000 \$	1982 et 2019-2022
Quebec Labrador Foundation Canada – Montréal	516 378 \$	2008-2016
Seniors action Quebec – Montréal	276 550 \$	2021-2022
Vision Gaspé – Percé Maintenant – Gaspé Harbour	131 586 \$	2022
Total	15 857 207 \$	

C. Annexe 3 : Financement des langues officielles au Québec de 1978 à 2022

Tableau 3 : Tableau complet du financement des programmes d'appui aux langues officielles au Québec de 1978 à 2022

Contribution à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle		
4 Korner's Family Resource Center – Deux Montagnes	117 000 \$	2021
Ad Hoc Committee, Lennoxville, QC	26 100 \$	1979
Alliance Québec	23 640 423 \$	1983-2005
Anglo Quebec Mutation	74 370 \$	1978-1980
Association des Scouts du Canada – Montréal	102 675 \$	2000
Association mondiale radiodiffuseurs – Montréal	148 000 \$	1995
Association of Quebec Regional English Media – Sainte-Anne-de-Bellevue	1 478 500 \$	1980-1992
Black Community Resource Centre – Montréal	1 016 688 \$	2015-2022
Blue Metropolis Foundation	333 500 \$	2010-2011
Centre spécialisé de transfert des connaissances – Saint-Hyacinthe	151 525 \$	2007
Chateauguay Valley English Speaking Peoples' Association	1 355 810 \$	1985-2011
Coasters Association of the Lower North Shore – St Paul's River	5 550 334 \$	1992-2022
Committee for Anglophone Cult Dev, Sherbrooke	45 650 \$	1979-1980
Committee for Anglophone Social Action Inc (CASA) – New Carlisle	6 210 314 \$	1978-2022
Community Health and Social Services Network – Québec	1 350 000 \$	2003-2016
Concordia University Foundation – Montréal	248 600 \$	2021-2022
Conseil des minorités du Québec, Montreal	1 089 885 \$	1979-1982
Conseil pour l'Unité Canadienne – Montréal	330 000 \$	1989-1990
Coscient Marketing – Montréal	632 879 \$	1996-1997
CRB Foundation – Montréal	2 010 000 \$	1995
Decison Canada	28 988 \$	1981
Dictionnaire biographique du Canada – Québec	100 000 \$	1997
English Cultural Hull	59 950 \$	1983
English Language Arts Network – Montréal	4 388 933 \$	2010-2022
English Speaking Catholic Council – Montréal	120 000 \$	2000
Équipe Spectra Inc – Hull	2 267 891 \$	2000
Fédération des chambres de commerce du Québec – Montréal	4 152 501 \$	2009-2022
Gouvernement du Québec – Gatineau	3 600 000 \$	2011-2020
Guide Francophones du Canada – Montréal	124 146 \$	1995
Heritage Lower St-Lawrence – Metis-sur-Mer	329 170 \$	2015-2017
Megantic English Speaking Community Development Corporation – Thetford Mines	122 000 \$	2014
Ministre des Finances du Québec – Québec	2 479 901 040 \$	1970–1988 1995-2022

Missisquoi Institute, Westmount	250 000 \$	2000
Option Canada – Montréal	4 810 000 \$	1996
Participation Quebec	176 758 \$	1978-1982
Pontiac County Social, Cambell’s Bay, QC	100 800 \$	1979-1983
Positive Action Comittee	115 000 \$	1981-1982
Québec Anglophone Heritage Network – Sherbrooke	3 025 006 \$	2006-2022
Quebec Assoc. Of Anglophone Community Radio – St. Augustine	106 764 \$	2007
Quebec Community Groups Network – Montréal	18 849 649 \$	2000-2022
Quebec Community Newspapers Association – Île-Perrot, Gatineau	3 057 785 \$	1993-2022
Québec Drama Federation – Montréal	1 671 761 \$	2006-2022
Quebec Farmers' Association – Longueuil, Sainte-Anne-de-Bellevue	2 174 515 \$	1978-2022
Québec Labrador Foundation Canada – Montréal	516 378 \$	2008-2016
Quebec Young farmer	361 969 \$	1979-1988
Regional Association of West Québécois – Gatineau (Outaouais Alliance jusqu’en 2002)	4 832 741 \$	1984-2022
Seniors action Quebec – Montréal	276 550 \$	2021-2022
Surfacing Poor research	29 900 \$	1983
The Association for Canadian Studies (Association d’études canadiennes Jack Jedwab)	1 392 250 \$	2004-2018
Townshipper’s Association Inc – Sherbrooke	8 722 380 \$	1980-2022
Voice of English-speaking Québec – Québec	5 732 757 \$	1982-2022
Youth Employment Services Foundation – Montréal	3 011 005 \$	2006-2022
Palements de transfert inférieurs à 100 000 \$	15 051 318 \$	2010-2022
Subventions à l’appui du programme Développement des communautés de langue officielle		
Association Y4Y Québec – Montréal	266 817 \$	2021-2022
Atwater Library and Computer Centre – Westmount	124 962 \$	2022
C.A.S.A. Committee for Anglophone Social Action Inc – New Carlisle	258 534 \$	2020-2022
Council for Anglophone Magdalen Islanders – Grosse-Île	1 115 770 \$	2003-2022
Family Ties Carrefour Famille New Carlisle	103 465 \$	2022
Héritage Bas-Saint-Laurent – Metis-sur-Mer	667 588 \$	2019-2022
Literary And Historical Society Of Quebec	252 636 \$	2021-2022
Neighbours Regional Association Of Rouyn-Noranda	451 110 \$	2019-2022
North Shore Community Association – NSCA – Baie-Comeau	465 455 \$	2018-2022
Quebec Federation of Home and School Associations – Montréal	367 000 \$	1982 et 2019-2022
Vision Gaspé – Percé Maintenant – Gaspé Harbour	131 586 \$	2022
Palements de transfert inférieurs à 100 000 \$	14 736 628 \$	2016-2022
Contributions à des organisations afin d’appuyer le développement des ressources humaines, la croissance économique, la création d’emplois et le maintien en poste dans les communautés minoritaires de langue officielle		

Community Economic Development and Employability Corporation – Montréal	42 707 590 \$	2005-2022
Contributions en vertu de l'initiative de développement économique – Langues Officielles		
Paiements de transfert inférieurs à 100 000 \$	691 113 \$	2010-2017
Comité de valorisation de la rivière Beauport – Beauport	141 779 \$	2008
Réseau canadien des Entreprises – Québec	149 450 \$	2008
Université du Québec à Montréal	249 995 \$	2008
Université du Québec à Rimouski	150 800 \$	2008
Université Sherbrooke	249 800 \$	2008
Subventions à des organismes, à des associations et à des institutions pour favoriser l'épanouissement et le développement à long terme des communautés minoritaires de langue officielle dans le cadre du Programme Développement des communautés de langue officielle		
Paiements de transfert inférieurs à 100 000 \$	8 958 756 \$	2010-2015
Total	2 687 612 992 \$	
Mise en valeur des langues officielles		
Alliance Québec	240 000 \$	2001
Blue Metropolis Foundation – Montréal	206 000 \$	2010
Canadian Parents for French Quebec – Montréal	1 468 305 \$	2002-2010
Conseil pour l'Unité Canadienne – Montréal	14 326 896 \$	1999-2002
Fédération des chambres de commerce du Québec – Montréal	12 536 427 \$	1997-2022
Fondation Paul Gérin-Lajoie Coopération Internationale	1 370 500 \$	1996-2006
Ministère des Finances du Québec – Québec	576 539 760 \$	1970–1988 1999-2022*
Sous-Total	606 687 888 \$	
Paiements de transfert inférieurs à 100 000 \$	1 401 868 \$	2010-2022
<small>* Selon les Ententes Canada-Québec, le financement n'a pas arrêté. Par contre, nous n'avons pas été capable de trouver les montants de 1989 à 1994.</small>		
Subventions à des organismes, à des associations et à des institutions pour promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage des langues officielles dans la société canadienne dans le cadre du programme Mise en valeur des langues officielles		
Paiements de transfert inférieurs à 100 000 \$	2 126 200 \$	2010-2022
Total	610 215 956 \$	
Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles		
Éducaloi – Montréal	5 337 459 \$	2005-2022
HEAD & HANDS – Notre-Dame-de-Grâce–Westmount	342 026 \$	2020-2022
Province du Québec (Conseil de la Magistrature du Québec)	648 000 \$	2015-2022
Quebec Community Groups Network- Montréal	1 892 148 \$	2018-2022
Université McGill – Montréal	4 355 400 \$	1995-2022
Sous-Total	12 575 033 \$	
Paiements de transfert inférieurs à 100 000 \$	1 645 481 \$	2010-2022
Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la		

justice dans les deux langues officielles		
Paiements de transfert inférieurs à 100 000 \$	469 683 \$	2011-2022
Total	14 690 197 \$	
Programme de contribution pour les langues officielles en santé		
AMI-Québec Action on mental illness – Montréal	476 000 \$	2015-2017
CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	703 365 \$	2020-2022
Community health & social service network – Québec	65 502 134 \$	2010-2022
Ministère Santé et Services Sociaux	549 000 \$	1997-1999
Quebec Community Groups Network – Montréal et Sillery	3 038 725 \$	2008-2009
Université McGill (Royal Institution for the Advancement of Learning) – Montréal	57 406 486 \$	2008-2022
Sous-Total	127 675 710 \$	
Paiements de transfert inférieurs à 100 000 \$ (1 bénéficiaire)	163 939 \$	2015-2022
Total	127 839 649 \$	
GRAND TOTAL	3 440 358 794 \$	